

Pas encore d'affectation au lycée ?

Pas de panique, des solutions existent !

Les tours suivants d'affectation

Une nouvelle chance !

Début juillet, fin août, début septembre, et fin septembre, tu peux **candidater sur les places encore disponibles** dans des lycées publics de l'éducation nationale et de l'agriculture.

Contacte ton **collège** ou le **CIO** pour connaître les places vacantes.

Tu seras accompagné pour formuler de nouveaux vœux.



Pourquoi pas... l'apprentissage ?

Une vraie voie d'avenir, concrète et valorisante !

Obtenir un **diplôme reconnu** (CAP, Bac Pro)

Être **rémunéré** pendant ta formation

Travailler en entreprise pour acquérir de l'expérience

Pour plus d'informations :

<https://oreka.auvergnerhonealpes-orientation.fr/formation/destination-apprentissage> ou [Se former par l'apprentissage](#)



Les lycées privés : une alternative accessible

Après le 30 juin, les lycées privés sous contrat avec l'éducation nationale ou l'agriculture recrutent **en direct**.

Tu peux les contacter durant l'été.



Des dispositifs

- La mission de lutte contre le décrochage scolaire,
- le dispositif F2O,
- le dispositif A'venir jeunes.

Contacte ton **collège** ou le **CIO** pour en savoir plus.

Tu n'es pas seul !

Tu peux être accompagné par ton établissement d'origine et par le CIO de ton secteur.

<https://www.ac-lyon.fr/les-services-d-orientation-de-l-academie-de-lyon>